

Tutorat - Secteur mobilité (CP 112/149.02/149.04/142.01)

 16 h  Gratuit

Public

Cette formation s'adresse aux chefs d'entreprises et collaborateurs du secteur de la mobilité, de la mécanique et de la carrosserie. Grâce à une collaboration entre l'IFAPME et Educam (<https://www.educam.be/fr>) , le Centre de connaissance et de formation du secteur de l'automobile, cette formation se démarque de la formation au tutorat classique : outils, vidéos et supports spécifiques au secteur, public limité aux membres des CP 112/149.02/149.04 (Heavy Duty)/142.01, cela afin de permettre des échanges spécifiques liés aux expériences rencontrées dans ces métiers.

Prérequis

Aucun

Objectifs

Les formations au tutorat permettent d'outiller les patrons, patronnes, collaborateurs ou collaboratrices d'entreprises afin d'accueillir, d'intégrer et de transmettre leurs compétences au mieux aux stagiaires, apprentis et apprenties et/ou nouveaux collègues.

Au cours de cette courte formation, vous apprendrez les différentes techniques pour encadrer un apprenant ou une apprenante dans les meilleures conditions :

- Accueillir : vous apprenez à accueillir un nouvel apprenant, un nouveau collègue ou un nouveau stagiaire, à l'intégrer dans l'équipe et dans l'entreprise.
- Comprendre : vous (re)découvrez les différents processus liés au cycle d'apprentissage d'un apprenant, jeune ou adulte, et apprenez à les exploiter de manière optimale pour favoriser l'apprentissage.
- Transmettre : vous apprendrez à identifier les différents types et profils d'apprenants afin d'adapter votre méthodologie d'apprentissage. Cela vous permet d'adapter votre manière de transmettre vos instructions, vos connaissances et vos compétences en fonction de votre public.
- Accompagner : vous apprenez à communiquer de manière professionnelle avec votre apprenant, votre stagiaire ou votre nouveau collègue, à lui fixer des objectifs réalisables et à le coacher au quotidien. Vous apprenez à assurer un suivi de qualité tout en le corrigent et en l'évaluant.

Informations pratiques

- **Droit d'inscription**
Pas de droit de participation mais inscription obligatoire.
- **Horaires**
 Liège
 - Du 10 mai 2022 au 17 mai 2022
de 8h30 à 17h00

> Certificat - Attestation

En suivant ce module de formation au tutorat, vous recevez une attestation de participation.

Elle est reconnue dans le cadre de l'incitant financier entreprise de la Wallonie qui s'élève à 750€, pour autant que vous remplissiez les conditions suivantes :

- Assurer une formation de min. 270 jours d'un apprenant de 1^{ère} année sous contrat d'alternance (sont comptabilisées tant les journées en entreprise que les journées au cours). La prime est directement liée au contrat d'alternance.
- L'apprenant en question doit réussir sa 1^{ère} année de formation (ou niveau A).
- La personne qui suit la formation doit posséder 5 ans d'expérience dans le métier.

> Aides sectorielles à la formation

Pouvez-vous bénéficier d'une aide sectorielle ? Pour en savoir plus, consultez l'onglet [Fonds sectoriels de formation](#)

Tutorat - Secteur mobilité (CP 112/149.02/149.04/142.01) - Les mardis 10 et 17 mai 2022 (2 jours), Liège

Organisation

Un accueil café et un sandwich sont prévus dans la formation.

Renseignements

04/229.84.20

formation-continue@centreifapme.be

€ Pas de droits d'inscription

📅 Dates de formation

Les mardis 10 et 17 mai 2022 (2 jours)

Horaire

de 8h30 à 17h00

◎ Liège, Sainte Beuve

Boulevard Sainte-Beuve, 1

4000 Liège

Belgique

inscription-sainte-beuve@centreifapme.be

[04/229.84.20](tel:042298420)